

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016/MARS/037	OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
Date du conseil municipal 07/03/2016	
Date de la convocation 29/02/2016	
Date de l'affichage 29/02/2016	

L'an deux mille seize, le sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 29 février 2016.

Etaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Marina DESCOTES-GALLI, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Medhi BENSALÉM, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Pierre GUILLOU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Pascal D'HOKER.

Etaient absents représentés :

- Stéphanie CHARRET, représentée par Michel BILLOUT
- Charles MURAT, représenté par Michel VEUX
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Clotilde LAGOUTTE

Etait absente excusée :

- Rachida MOUALI

Madame Sandrine NAGEL est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) relatifs au Débat d'Orientation Budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

CONSIDERANT qu'il convient de débattre des orientations budgétaires au conseil municipal,

Le maire expose :

Le présent rapport fera, par ailleurs, conformément aux dispositions prévues par la loi NOTRe, l'objet d'une délibération spécifique prenant acte du débat. Il permet aux membres de l'assemblée de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront retenues dans le budget primitif, d'être informés de la situation financière de la collectivité et d'évoquer les projets municipaux.

Cette note de synthèse présente pour l'exercice budgétaire à venir :

- les résultats de l'année 2015,
- le prix de l'eau,
- le personnel,
- la situation financière (dette),
- les travaux effectués en 2015,
- les travaux prévus pour l'année 2016.

1) Résultats 2015 :

Au cours de l'année 2015, le résultat de clôture du fonctionnement est de 230 454,70€ ; celui de l'investissement, y compris les Restes A Réaliser (R.A.R.) est de -24 520,67 €. Soit une clôture de résultat de 205 934,03 €.

2) Prix de l'eau :

- Stabilité du prix de l'eau pour l'année 2016.

3) Personnel :

Recrutement d'un agent mi-temps « eau » et mi-temps « assainissement » avec une refacturation du salaire à 50 % sur chaque budget.

4) Dette :

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2016 est de 1 397 922,18 €. Il se décompose de la façon suivante :

- 974 657,22 € d'emprunt Dexia,
- 423 264,66 € d'aide de l'A.E.S.N. (à taux zéro).

Les emprunts sont tous classés selon la charte Gissler en A1 (taux fixe simple, emprunts non structurés).

L'annuité de la dette en 2016 s'élève à 143 843,59 € avec 97 603,35 € de capital et 46 240,24 € d'intérêts.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160307-2016-MARS-037-
DE
Date de télétransmission : 11/03/2016
Date de réception préfecture : 11/03/2016

5) Travaux :

Les travaux qui ont été réalisés en 2015 sont les suivants :

- nettoyage du ru de Courtenain,
- création d'extension de réseau,
- lancement du marché du déversoir d'orage.

6) Pour 2016, il est prévu la poursuite de l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux pour lequel le recours à l'emprunt n'est pas prévu :

- lancement du schéma directeur,
- travaux Mail du Buisson,
- création d'un réseau d'assainissement des eaux usées Parc de la mairie,
- clôture de la Mare Blanche,
- analyse amiante,
- aménagement de la fosse de réception des matières de vidanges.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (28 voix Pour),

ARTICLE Unique :

PREND acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2016 et du rapport présenté pour le budget annexe de l'assainissement.

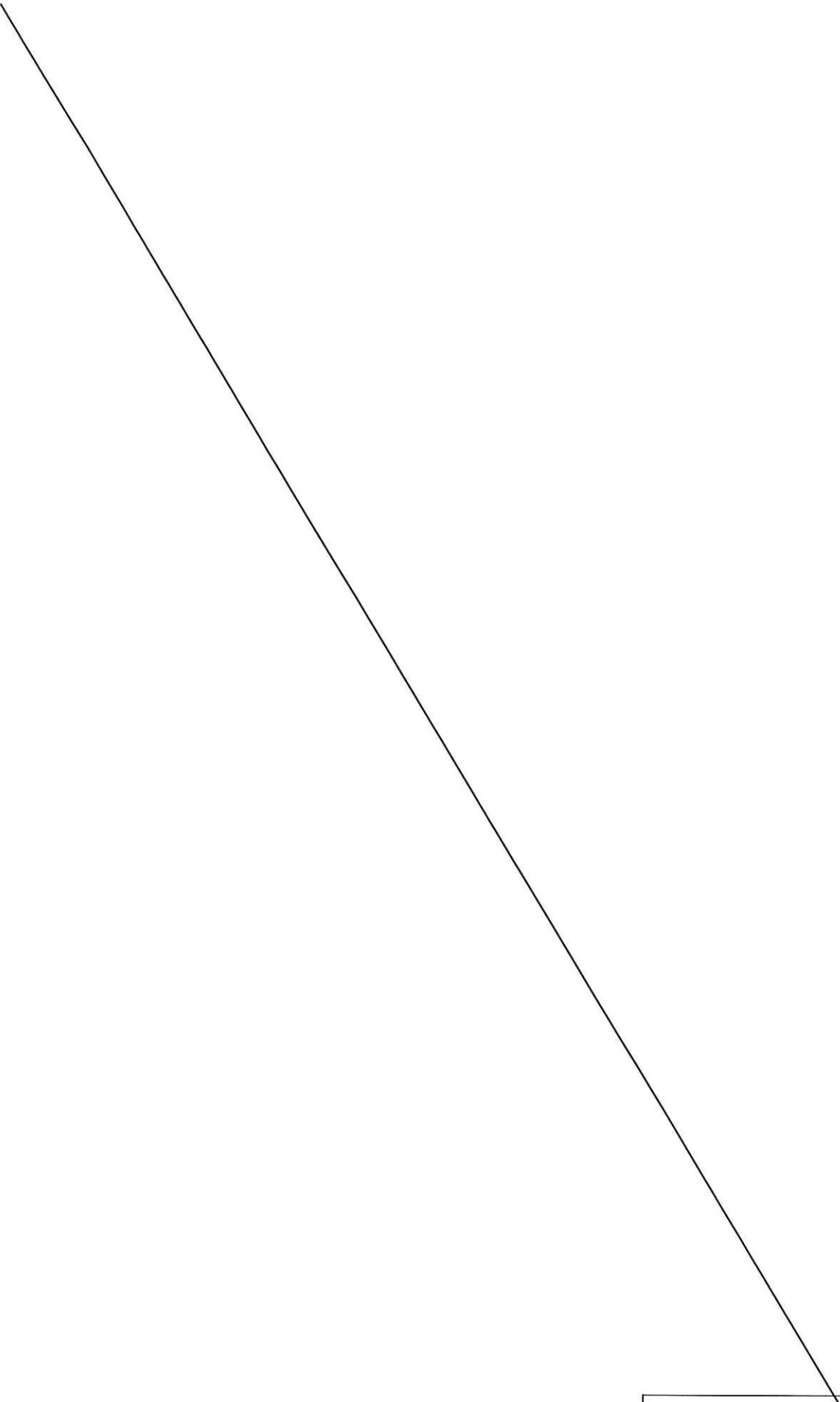
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 7 mars 2016

Le maire,

Michel BILLOUT





Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160307-2016-MARS-037-
DE
Date de télétransmission : 11/03/2016
Date de réception préfecture : 11/03/2016